

Présentation du dispositif pour 2012-2013
Master « Education et métiers de l'enseignement du premier degré »
par validation des Acquis pour des enseignants

L'objectif de cette formation en direction des enseignants titulaires est de lier l'obtention du master et l'amélioration des pratiques professionnelles par une réflexivité renforcée.

Afin de pouvoir s'inscrire à ce Master, les enseignants titulaires doivent, en un premier temps, constituer leur dossier de candidature. Celui-ci est formalisé sur la base d'un imprimé préétabli mettant en regard les compétences construites, les connaissances acquises et les contenus du master.

Ce dossier est ensuite examiné par une commission pédagogique qui décide des candidatures retenues. Toute candidature rejetée fera l'objet d'une réponse motivée.

- Le coût de l'examen du dossier s'élève à 15 euros.

Pour les candidatures acceptées, la commission pédagogique doit identifier, au regard du dossier de chaque enseignant et de ses demandes, les Unités d'Enseignement (UE) qui constitueront la formation que le candidat suivra pour valider le diplôme.

La commission pédagogique classe ensuite les dossiers et arrête la liste principale des candidatures et une liste complémentaire éventuelle. Tous les postulants seront informés par courrier de la décision définitive les concernant. Les candidats retenus seront alors informés des modalités définitives d'inscription.

- Le coût de l'inscription et le coût de la scolarité s'élèvent à 780 euros

Le paiement sera effectué en trois fois : 15€ en août 2012 pour l'examen de la candidature, 390€ (dont 245€ non remboursables) en octobre 2012 (inscription administrative) et 390€ en décembre 2012.

La demande d'allocation par le biais du Droit Individuel à la Formation (DIF) peut compenser une partie de ces droits (Circulaire n°2011.202 du 14-11-2011, B.O. n°44 du 1^{er} décembre 2011).

Les contenus de la formation du Master
« Education et métiers de l'enseignement du premier degré »

Ce dispositif offre aux candidats l'accès direct en Master 2^{ème} année et permet également à ce groupe d'être automatiquement dispensé des Unités d'Enseignement (UE) 7 et 10. Il reste donc :

UE8 : Pratique réflexive du métier, gérer la polyvalence (dispense complète pour des enseignants formateurs ou des inspecteurs de l'éducation nationale) (construction d'un portfolio, support d'évaluation).

UE9 : Accompagnement et approfondissement dans la thématique de recherche choisie. Réalisation d'un mémoire. (Parcours spécifiques pour ces groupes).

UE11: Connaissance du fonctionnement du système scolaire et initiation au droit.

UE12 : Ateliers de pratiques sur la polyvalence (enrichissement du portfolio, support d'évaluation).

UE13 : Accompagnement et poursuite de la réflexion sur la recherche. Réalisation d'un mémoire. (Parcours spécifiques pour ces groupes).

La maquette générale du master est consultable à l'adresse suivante :

http://www.creteil.iufm.fr/fileadmin/documents/COMMUNICATION/pdf-brochures/2011-2012/UPEC_M2_HD2.pdf